



13ans de présence en france en situation irrégulière

Par **MAZy**, le **02/03/2018** à **12:41**

bonjour

le mois de juillet prochain 2018 je termine mes treize années de présence en france
j'ai fais plusieurs démarches auprès de toutes les instances ,préfecture etc,,, pour ma
régularisations mais n'ont aboutis à rien

en juillet 2017 j'ai envoyé tout un dossier à la prefecture (preuves de présence en france)

le mois de septembre la prefecture m'a envoyé un courrier me demandant le timbre fiscal,les
photos,la domiciliation

et depuis ya rien

le 05 fevrier 2018 j'ai envoyé un rappel concernant ma demande mais jusqu'à maintenant
toujours rien.

je suis algerien et j'ai aucun problème durant cette periode en france,je travaille comme
vendeur sur internet et en meme temps reparateur en informatique

que dois je faire maintenant?

merci

Par **youris**, le **02/03/2018** à **13:09**

bonjour,

si vous avez bénéficié d'un titre de séjour étudiant pendant ces 13 ans, ces années étudiantes
ne comptent pas.

dans votre cas, je vous conseille de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers
pu d'un avocat spécialisé.

en matière de séjour en France des ressortissants algériens, c'est la convention bilatérale
franco-algérienne du 27 décembre 1968 qui s'applique.

salutations